



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 Décembre 2019

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 23

Votants : 24 (dont 1 procuration)

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL – C. BENOIT - A.G. CROUZIER - F. GONZALES - I. DELUNEL - J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. M. MORGAND – J.D. BARRAUD – C. DUMONT, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR - C. BOUARD - G. MARSONI - C. FAYOLLE – C. SEGUIN - N. COULANGE – P. COLAS – R. LOVATY - E. VOITELLIER - A. CHAPUIS, Membres.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

M. Jacques BLETTERY à Mme Nicole COULANGE.

Absents excusés :

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - F. SZYPULA - J. KUCHNA - A. DUMONT - P. MONTAGNER, Vice-Présidents.

Mmes et MM. M. GUYOT - P. BONNET – A. CORNE – F. SEMONSUT - J.M. LAZZERINI – J.M. BOUREL - M. CHARASSE, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. – J.P. BLANC - C. BERTIN – C. CATARD – F. SENNEPIN – G. DURANTET – A. GIRAUD – M. MONTIBERT - F. BOFFETY, Membres.

Secrétaire : Mme Charlotte BENOIT , Conseillère Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté et notamment ses compétences en matière de loisirs et d'équipements touristiques et plus particulièrement concernant les sites de pratiques d'activités en pleine nature,

Vu la délibération n°22 du Conseil Communautaire en date du 26 septembre 2019, définissant l'emprise des sites d'escalades relevant de Vichy Communauté, parmi laquelle figure le site de La Salette sis sur la commune de Saint-Clément,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la commune de Saint-Clément en date du 21 novembre 2018, approuvant la cession du site au profit de Vichy Communauté, à l'euro symbolique, et demandant la régularisation d'une convention concomitante concernant le passage du public sur des parcelles cédées afin d'accéder à la Chapelle de la Salette située sur la parcelle E 127, délimitée en jaune sur le plan annexé,

.../...

Considérant les travaux à réaliser par Vichy Communauté sur ledit site (notamment l'équipement dans les normes du rocher d'escalade, la création de nouvelles zones de pratique en concertation avec le Conseil Départemental et la Commune de Saint-Clément),

Considérant l'intérêt pour Vichy Communauté de se rendre propriétaire des parcelles E121 et E 122 représentant l'emprise dudit site d'escalade de la Salette, appartenant à la commune de Saint-Clément, d'une superficie totale de 2 846 m², indiqué en rouge sur le plan annexé,

Considérant l'intérêt général du projet,

Propose au Bureau Communautaire :

- d'acquérir auprès de la commune de Saint-Clément, les parcelles E 121 et E 122, correspondant au site d'escalade de La Salette à Saint-Clément à l'euro symbolique,
- de donner mandat en conséquence à M. le Président ou M. le Conseiller Délégué pour signer tous documents relatifs à cette opération,

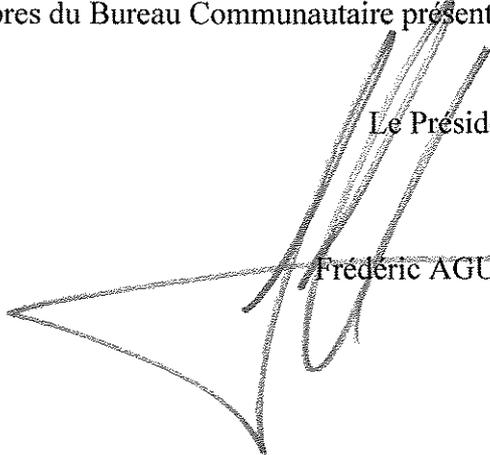
Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- dit que les dépenses inhérentes à cette acquisition y compris les frais d'acte seront imputées au budget principal de Vichy Communauté,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 12 décembre 2019.

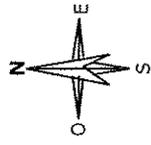
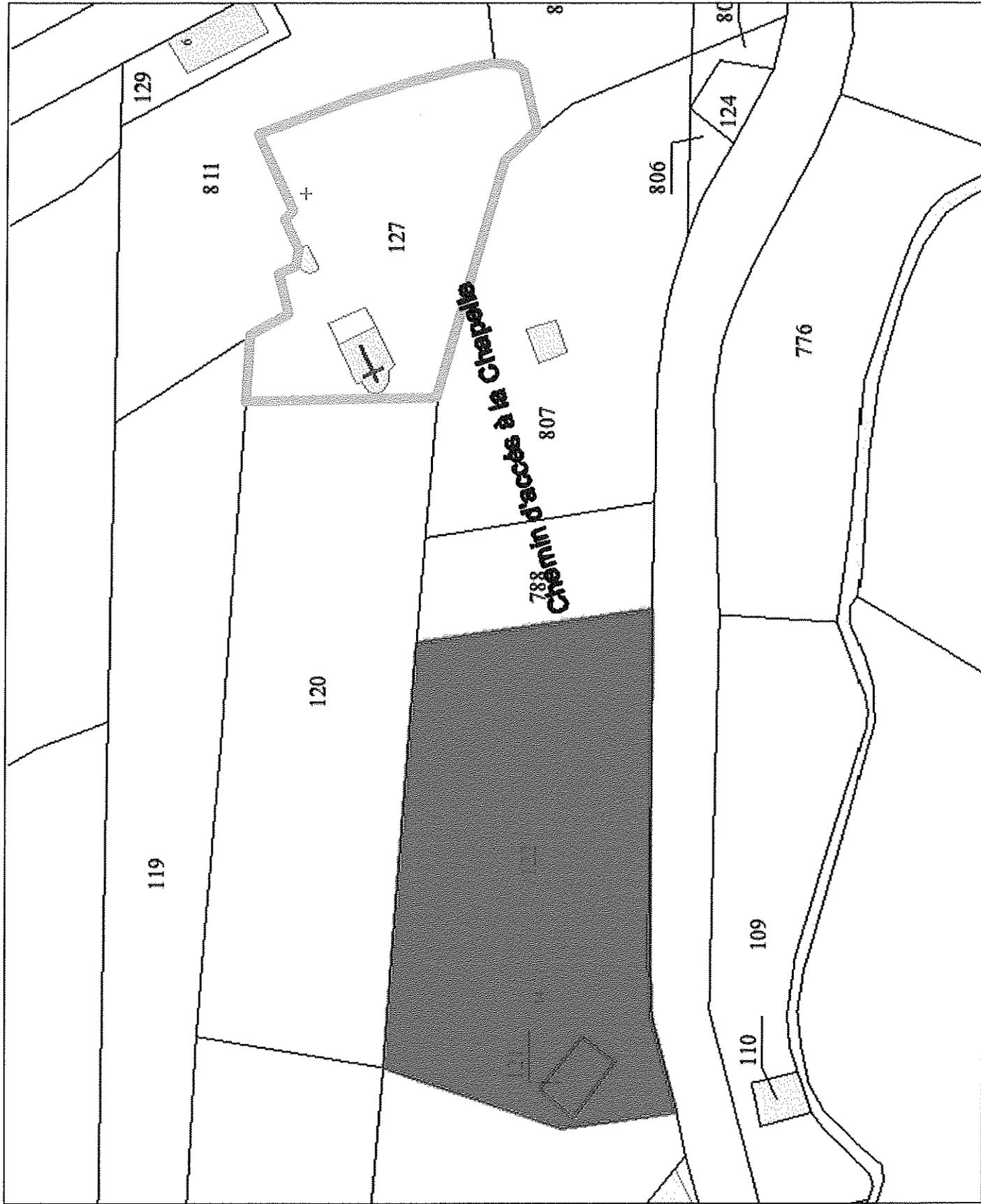
Les membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,



Frédéric AGUILERA

Site d'escalade de La Salette - Saint-Clément



Edité le 28/11/2019

Sources:

SIG - CA Vichy Val d'Allier
DGFiP © Cadastre. Droits de l'Etat réservés.

Echelle: 1:810



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 5 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 12/12/2019

Objet de l'acte : SAINT-CLEMENT - SITE D'ESCALADE DE LA SALETTE - ACQUISITION
DES PARCELLES E121 - E122

.....
Date de décision: 12/12/2019

Date de réception de l'accusé 20/12/2019

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 12DEC2019_5

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20191212-12DEC2019_5-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 3 .1

Domaine et patrimoine

Acquisitions

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 5.pdf (99_DE-003-200071363-20191212-12DEC2019_5-DE-
1-1_1.pdf)